

DEMANDE DE PRET DE MATERIEL MUNICIPAL

Dénomination de l'emprunteur (organisme, société, association, groupement,...) :

Responsable : nom : Prénom :

Adresse complète :

Tel : Portable :

	DISPONIBLE	DEMANDE	ACCORD	RETOUR		DISPONIBLE	DEMANDE	ACCORD	RETOUR
BATTERIE					ACCESSOIRES / USTENSILES				
Marmite, couv. Ø 40 alu	1				Bassin. Patis. Inox	2			
Faitout, couv. Ø 50 alu	1				Légumier rond Ø 22	10			
Sautoir, couv. Ø 45 alu	1				Légumier rond Ø 32	25			
Casserolles alu Ø 24	1				Plats Grat.Ovals 30 X 21 X 4	10			
Casserolles alu Ø 32	1				Plats vian. Ovals long 40	10			
Passoire à gras sur pied	1				Louches à servir	5			
Bassine land. Alu Ø 45	1				Passoire chinois Ø 24	1			
Plaq. Rôtir anses 65 X 52	1				Ecumoires alu Ø 17	1			
Plaq. Rôtir anses 60 X 48	1				Cuillers à pot alu Ø 16	1			
COUVERTS / VAISSELLE					Cuillers à pot alu Ø 14	1			
Ramequins Duralex Ø 8,5	50				Fouets inox long. 40	2			
Assiettes creuses	360				Panier à salade Ø 42	1			
Assiettes Plates	360				Poêle tôle noire Ø 40	1			
Assiettes à desserts	360				Poêle tôle noire Ø 32	1			
Verres ballons	360				Marmite à café alu 36 L	1			
Verres chopes tubo	360				Planche à déc. 60 X 40 X 2	2			
Couteaux inox	360				Poubelles 75 L	1			
Fourchettes inox	360				Chariots de service 3 plats	2			
Cuillers inox	360				Plateaux	30			
Cuillers à café inox	360				percolateur	4			
Tasses	360				Pots à café	10			

NATURE DE L'UTILISATION

Précisions que vous jugez utiles pour définir l'objet de la demande :

Date de l'utilisation :

Enlèvement souhaité le : Ah.....

Retour souhaité le : Ah.....

CONDITIONS D'EMPRUNT DU MATERIEL MUNICIPAL
GERE PAR LE SERVICE FÊTES

Principe général :

- L'emprunteur s'engage à respecter le matériel mis à disposition.
- Réception du matériel sur place par un responsable. En cas d'absence, seules les déclarations des agents du service seront prises en compte.
- L'enlèvement et le retour du matériel se feront **sur rendez-vous, pris au préalable avec le service.**

Obligations de l'emprunteur :

Dans le cas de perte ou de détérioration, **le remplacement du matériel concerné sera facturé sur le prix catalogue**, frais de port en sus. De même lorsque le matériel emprunté nécessitera un nettoyage à son retour, **le montant des frais de nettoyage sera facturé à la charge de l'emprunteur.**

Les interdits :

- Une sous-location de matériel entraînerait des pénalités dans les relations avec la Ville.
- Un non-respect des règles de montage.

Je soussigné(e) Madame, Monsieur, en qualité de
De l'association..... déclare avoir pris connaissance
et accepter les conditions d'emprunt.

Avis du **SERVICE**, représenté par :
.....
.....

Fait à Quimperlé le.....

« Lu et approuvé, bon pour accord »